

Date

05/03/2024

N° Client

100313873

FACTURE No 7539892

Page 1

Conditions particulières de règlement :

VIRT CLI 30 J

Fin mois

Date d'échéance : 30/04/2024

AGENCE COMMERCIALE :

A votre service MARIE

03 83 38 88 96

Livré à

SYN

ANNA LAMBERT

58 RUE DE NUISEMENT

28500 VERNOUILLET

E XXXXXX / P XXXXXX / L XXXXXX

Doit

REDUCIO

POUR LE COMPTE DE SYNERLAB

5 RUE DU TALUS

67400 ILLKIRCH

Article	Désignation	Quantité	Prix Unit.	Taux	R.	Prix Net Unit.	Montant HT
B.L No : 8724204 du 29/02/2024 V/REF BC-204957	CDE No	6281250	Adr No -16				
115538	BTE ARCH AUTO DOS 10 FIDUCIAL Par 20	10	20.00			14.85	148.50
120210	SOCLE EPHEMERIDE BOIS L'UNITE	2	20.00			4.65	9.30
-----							-----
Total Hors Taxes B.L No 8724204							157.80
Notre Domiciliation : IBAN: FR17 3000 2019 3600 0006 1699P61 BIC: CRLYFRPP							
BASE H.T.		157.80	20.00 %	31.56	TVA	TTC	189.36
BASE H.T.			%		TVA		
BASE H.T.			%		TVA		
NET A PAYER (EUR)							189.36

Conditions générales : Délai de paiement 30 j date de facture. Aucun escompte pour paiement anticipé. Pénalités de retard : intérêts à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €

Loi Hamon : Conformément à l'article 123 de la 'Loi de consommation' repris dans l'article L441-6 al.9 du code de commerce, nous appliquons désormais un délai de règlement maximum de 45 jours net à compter de l'émission de la facture pour le paiement des factures périodiques (au sens du 3 du I de l'article 289 du code général des impôts).

